

Type Diplôme : DIPLÔME D'UNIVERSITÉ		
COMPOSANTE/Structure	DROIT	
LIBELLÉ	European Digital Health Law and Health Products : Droit européen du numérique en santé et produits de santé	
Session DU	Seconde session/chance	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2026-06 DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours:</i>		
Le redoublement est soumis à l'appréciation du président du jury du diplôme.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours:</i>		
Stages		
L'inscription à ce diplôme ne permet pas de bénéficier du statut d'étudiant ni de bénéficier d'une convention de stage		
Autres modalités		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
La première session d'examen se déroule en mai, après la période d'examen des diplômes nationaux en droit. L'examen comporte deux épreuves écrites : une par unité, d'une durée de trois heures chacune, portant sur l'une des matières de l'unité. Les étudiants qui ont validé le diplôme (moyenne de 10/20 aux deux épreuves) lors de la première session ne peuvent pas se représenter lors de la deuxième session.		
Seconde chance		
L'étudiant qui, du fait d'un motif impérieux et légitime dûment justifié, n'a pu se présenter à la 1re session, peut être autorisé à composer à la session de seconde chance, à condition d'avoir déposé une demande, accompagnée des éléments de nature à justifier son absence, au plus tard 10 jours calendaires après la fin des épreuves de la 1re session. La 2e session sera également ouverte aux étudiants qui se sont présentés aux épreuves de la 1re session mais n'ont pas réussi à valider l'UE.		
La session de seconde chance se déroule en fin d'année universitaire, généralement en juin. L'examen comporte deux épreuves écrites : une par unité, d'une durée d'une heure chacune, portant sur l'une des matières de l'unité. Les étudiants qui n'ont pas obtenu la moyenne au diplôme lors de la première session peuvent se présenter à l'épreuve ou aux épreuves où ils n'ont pas obtenu la moyenne. Les notes inférieures à la moyenne obtenues lors de la première session ne sont pas conservées pour la deuxième session.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
Pour être admis au diplôme, le candidat doit obtenir une note supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
La validation d'une unité, par l'obtention d'une note d'au moins 10/20, comporte l'acquisition définitive des crédits européens correspondants. La note obtenue est conservée si l'étudiant se réinscrit au diplôme ultérieurement.		
Compensation		
Le diplôme peut être obtenu par compensation entre les notes des deux unités qui le composent.		
Note éliminatoire		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Art. L613-2 du Code de l'éducation		

Diplôme d'université		Droit									1re session		Seconde session/chance	
Parcours		European Digital Health Law and Health Products : Droit européen du numérique en santé et produits de santé									Contrôle Terminal		Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nature	Durée	Nature	Durée
UE	ANNUEL	INTRODUCTION AU DROIT EUROPEEN DU NUMERIQUE EN SANTE	6											
Matière	ANNUEL	Introduction au droit européen du numérique	2											
Matière	ANNUEL	Introduction au droit européen du numérique en santé	2											
Matière	ANNUEL	Introduction au droit des produits de santé	2											
UE	ANNUEL	COURS GENERAUX	30			5	5	Oui	Oui					
Matière	ANNUEL	Gouvernance européenne des données	6					Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Ecrit	3H		1 H
Matière	ANNUEL	Marché unique européen	4											
Matière	ANNUEL	Droit européen du numérique en santé	12											
Matière	ANNUEL	Responsabilité - grands principes appliqués au domaine médical	4											
Matière	ANNUEL	Rôle de la normalisation en droit du numérique	2											
Matière	ANNUEL	Les enjeux liés à l'interopérabilité	2											
UE	ANNUEL	SEMINAIRES SPECIALISES	30			5	5	Oui	Oui					
Matière	ANNUEL	Les entrepôts de données de santé: quelles évolutions dans les perspectives de l'EEDS ?	2					Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Ecrit	3H		1 H
Matière	ANNUEL	Exploitation des données de santé et IA	2											
Matière	ANNUEL	Gouvernance des données et éthique en santé	4											
Matière	ANNUEL	Nouveaux usages du numérique : l'in ilico et les données synthétiques	4											
Matière	ANNUEL	Droit de la propriété intellectuelle et innovation en santé : quel impact du numérique ?	2											
Matière	ANNUEL	Enjeux de cybersécurité en santé	2											
Matière	ANNUEL	Droit européen du numérique en santé : enjeux des produits de santé connectés et contenant de l'IA	6											
Matière	ANNUEL	Responsabilité du fait des produits de santé défectueux	4											
Matière	ANNUEL	Le numérique en santé : la vision de l'experte en droit de l'Union européenne	2											
Matière	ANNUEL	Le système de soins de santé français face au développement du numérique : état des lieux	2											
UE	ANNUEL	Conférences prestige	4											
		TOTAL	70			10								